

INNOV'ACTION

Enseignement Moral et Civique : quelles pratiques?

Innov'action, le journal sans prétention, écrit par des acteurs de l'École à destination des acteurs de l'École, pour accompagner l'évolution de nos pratiques.



Nous voudrions nous interroger sur la mise en œuvre des nouveaux programmes d'enseignement moral et civique (EMC) : au Sgen-CFDT nous avons l'impression qu'ils constituent une véritable opportunité pour transformer l'École.

Il ne s'agit clairement pas d'une discipline insularisée, monopolisée parfois à leur corps défendant par les profs d'histoire-géo. C'est une approche capable de mobiliser toutes les disciplines et aussi de donner toute leur place aux autres acteurs de l'École, CPE, agents, infirmières, sans oublier les parents auxquels de nombreux textes récents veulent redonner une place.

Nous sommes donc preneurs de toutes les initiatives qui feraient vivre réellement ces nouveaux textes, au-delà de la répétition routinière et incantatoire de l'ancien. Il y a une opportunité, une fenêtre, pour réfléchir avec les collègues, notamment les plus jeunes, à des pratiques innovantes qui fassent sens pour eux, pour les élèves et pour les familles.

Un des enjeux majeurs est celui de la laïcité : nous sentons bien qu'aujourd'hui le contenu de cette valeur dont tous se réclament devient assez volatile. S'agit-il d'enseigner la laïcité ou de créer les conditions qui en fassent le cadre créatif de tout le projet de l'École ?

Il s'agit bien d'inventer des pratiques qui donnent envie à tous de faire vivre cette laïcité-là ! Le Sgen-CFDT peut/veut être ce lieu d'élaboration collective, de mutualisation pour que les nouveaux textes apportent du neuf.

Bonne Lecture !

Au sommaire

Le débat réglé ou argumenté : un exemple en littérature	p. 2
Le conseil coopératif : le pilier de la pédagogie Freinet	p. 4
La technique des messages clairs : la médiation par les pairs	p. 10
La discussion à visée philosophique : les petits ateliers	p. 12
La réserve citoyenne	p. 17

Le débat réglé ou argumenté

Un exemple en littérature

► La place du débat dans une société démocratique

Le débat est par excellence constitutif de l'espace public en démocratie. Comme pratique démocratique, il vise la recherche d'un compromis ou d'un consensus sur fond de divergence des points de vue, voire de conflit. La liberté d'expression a pour corollaire l'acceptation de ces désaccords, qui s'expriment dans le débat. Toutefois, il ne doit pas entretenir l'idée que toutes les opinions se valent. L'expression de la pluralité des points de vue doit se faire dans le respect des valeurs de la démocratie et se référer au cadre juridique qui organise cette liberté. La pratique du débat facilite particulièrement la construction du jugement moral et du civisme chez les élèves. En ce sens, elle se situe au cœur d'une éducation à la citoyenneté.

► Définition

Un débat réglé ou argumenté est un moyen pour tout individu d'exprimer son point de vue dans le cadre d'un échange régi par des règles. C'est une discussion entre différentes personnes sur une question controversée où chacune doit savoir maîtriser sa parole, laisser la place à celle de l'autre, comprendre son point de vue, même quand elle ne le partage pas et chercher à convaincre en argumentant. Il s'agit donc d'un échange dont chacune des parties peut tirer profit et non d'un affrontement avec un gagnant et un perdant.

► En littérature

Le débat interprétatif est un moyen de construire la compréhension fine d'un texte. Il va permettre aux élèves de faire au ralenti de façon consciente, tout en discutant, ce que le lecteur expert fait tout seul.

Les notions de compréhension et d'interprétation sont très complexes. Il n'y a pas de compréhension fine sans interprétation. Le texte est immuable, et la lecture qui en faite ne l'est pas. Le texte littéraire, parce qu'il joue avec les non-dits, les ambiguïtés, les connivences culturelles, prête presque toujours à interprétation. L'œuvre dans son ensemble, ou certains de ses passages, peuvent être compris différemment selon le vécu, les repères culturels du lecteur. C'est pourquoi l'une des caractéristiques de la lecture littéraire est de savoir accepter cette marge de liberté interprétative, d'admettre qu'il n'y a pas de réponse univoque à certaines questions posées par le texte et de pouvoir en proposer une interprétation. Les élèves ont besoin de découvrir cette notion d'interprétation et de l'accepter, ce qui ne va pas toujours de soi. Les réflexes scolaires sont plutôt d'attendre de l'enseignant qu'il explique, en tant qu'expert, ce qu'il faut comprendre.

L'interprétation est plus ou moins possible selon les textes. Elle est plus ou moins légitime selon les types de textes, d'où l'importance de choisir des textes qui se prêtent à l'interprétation des élèves. Il ne s'agit pas de ne proposer que des textes-énigmes, mais :

- des textes « résistants », qui ne livrent pas tout, des textes qui posent problème et qui nécessitent une réflexion pour comprendre.
- des textes « proliférants » qui rendent possibles plusieurs interprétations et amènent la discussion.

Le **débat interprétatif** est la situation pédagogique qui permet d'expérimenter cette dimension de la lecture littéraire. Il fait suite au travail de compréhension : avant de discuter, il est nécessaire de s'assurer que toute la classe maîtrise la compréhension imposée par les informations contenues dans le texte. Une fois qu'on est au clair sur ce que le texte nous oblige à comprendre, l'enseignant fait émerger la question qui va mettre en évidence la zone d'ombre à explorer. Par la question posée, on favorise l'échange argumentatif entre les élèves.

Toute proposition d'interprétation doit être justifiée par :

- des indices du texte ou l'absence d'indices contradictoires nécessitant le retour systématique au texte,
- les connaissances personnelles de l'élève,
- l'expérience personnelle de l'élève.

La conclusion du débat ne vise pas à choisir une hypothèse précise. Il peut être intéressant d'effectuer un sondage dans la classe au terme du débat. Cela permet de dégager une tendance qui donnera à réfléchir aux élèves comme à l'enseignant. La conclusion du débat ne vise pas à imposer l'interprétation personnelle de l'enseignant. Elle a pour rôle de faire prendre conscience que cette marge d'interprétation existe, mais qu'elle est limitée : on a le droit d'interpréter de cette manière, à condition de ne pas entrer en contradiction avec le texte et de pouvoir justifier son choix.

- ▶ **Lectures pour le cycle 3. Enseigner la compréhension par le débat interprétatif**, F.Quet, D. Beltrami, M.Remond, J.Ruffier, éd. Hatier, coll. Mosaïque 2004
- ▶ **Parler ensemble en maternelle**, A.Florin, éd. Ellipses 1995, pp. 109-111
- ▶ **Lire la littérature à l'école**, coordonné par Catherine Tauveron, éd. Hatier 2002



Le conseil, pilier de la classe coopérative en pédagogie Freinet

« Ne vous lâchez pas des mains avant de toucher des pieds », disait Célestin Freinet (1896/1966). Mettez en place progressivement la classe coopérative, à un rythme qui sera fonction de vos propres possibilités techniques et du milieu.

Pour vous aider, voici quelques repères, reliés au « Programme d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire et le collège (cycles 2, 3 et 4) » : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90158

► Un cadre

« Finalités : loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportement, EMC vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques. »

Si l'on veut que chacun apprenne à son propre rythme, construise ses connaissances avec ses pairs et les adultes, développe son sens critique, son autonomie et accède à une réelle prise de responsabilité dans une classe vivante et ouverte sur le monde, nous instaurerons :

a. La coopération plutôt que la compétition (un système cohérent de valeurs, d'attitudes et de pratiques donnant du sens à l'école et aux apprentissages)

Le rôle de l'École est d'offrir à tous les enfants un climat sécurisant et propice aux apprentissages. Ce climat positif se bâtit avec les élèves, par l'estime de soi et des autres. Construire les apprentissages ensemble, au service de tous, passe par des dispositifs favorisant la responsabilité des élèves (travail en groupe, tutorat, entraide, conseil de coopérative, de régulation ou de proposition, plans de travail). Ces façons actives d'apprendre, par et pour les autres, participent de l'éducation citoyenne : apprentissage du débat démocratique, élaboration de règles de vie constructives pouvant être améliorées en fonction de l'évolution du groupe classe, à l'image d'une loi en fonction de l'évolution de la société. Les apprentissages prennent sens dans la mise en œuvre de projets avec la participation réelle des élèves.

« Cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs de la République acceptées par tous, quels que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Ce sont les valeurs et les normes impliquées par l'acte même d'éduquer telle qu'une école républicaine et laïque peut en former le projet. Elles supposent une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. Cet enseignement requiert de l'enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme. À l'écoute de chacun, il encourage l'autonomie, l'esprit critique et de coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves. »

VOTRE MISSION CONSISTERA À RÉSOUDRE L'ENSEMBLE DES CARENCES ÉDUCATIVES DE LA SOCIÉTÉ.



b. Une éducation globale (les enfants doivent pouvoir bénéficier de la coopération des adultes)

Pour un enfant ou un adolescent, l'éducation ne se coupe pas en tranches. A la table familiale, dans la cour de récréation, en classe, au centre de loisirs ou de vacances, dans son quartier, tous les temps sont éducatifs. Bien souvent, c'est le manque de cohérence qui préside : avis contradictoires des parents, des enseignants, des aînés, des éducateurs ou animateurs. Il est toujours aussi urgent que ces adultes se coordonnent. Il vaut mieux faire des formations en commun, échanger pour mieux se connaître, bâtir ensemble des projets éducatifs à l'échelle locale.

« L'éducation morale n'est ni du seul fait ni de la seule responsabilité de l'école ; elle commence dans la famille. L'enseignement moral et civique porte quant à lui sur les principes et valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique. Il se fait dans le cadre laïque qui est celui de la République et de l'école. Ce cadre impose de la part des personnels de l'éducation nationale une évidente obligation de neutralité, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l'affirmation des valeurs transmises. Les enseignants et les personnels d'éducation sont au contraire tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire. »

c. Une éducation civique en actes (qui ne se contente pas de rabâcher des leçons d'éducation civique)

« L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement. »

À la question « Quels citoyens veut-on former ? », la réponse est forcément politique. Si l'on veut des citoyens conscients, responsables, solidaires, critiques, il faut s'en donner les moyens. Seule une éducation qui donne aux jeunes de vraies responsabilités dans leur école, leurs associations, leurs centres de vacances et de loisirs peut les amener à devenir des citoyens actifs et à donner du sens aux « savoirs civiques ». Si l'on veut développer leur esprit critique, il faut saisir toutes les occasions de le faire dans le cadre des programmes scolaires et dans toutes les activités qui leur sont proposées et assurer ainsi leur réussite personnelle et leur formation de futurs citoyens.

L'engagement : on ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et plus généralement la vie collective. L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits.

d. Une forme d'autorité (une éducation dont la finalité est l'émancipation)

Le droit et la règle : l'éducation au droit et à la règle vise à faire acquérir le sens des règles au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement. Elle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes s'incarnent dans des règles communes. Elle tient compte du fait que les qualités attendues des futurs citoyens sont destinées à s'exprimer dans un cadre juridique et réglementaire donné que ces mêmes citoyens peuvent faire évoluer.

La famille confie son enfant à l'École ou à un autre cadre éducatif parce qu'elle sait qu'il y trouvera une autorité rassurante pour qu'il puisse apprendre et s'épanouir. L'autorité, pouvoir d'organiser, de commander, suppose des qualités reconnues pour s'exercer. L'enfant, l'adolescent, a besoin de savoir qui le protège de l'injustice, des erreurs préjudiciables, des dangers divers et variés, et donc qui mérite ce pouvoir de commander, d'organiser. Il peut se construire positivement s'il se sait protégé par l'adulte qui fait respecter des règles justes. À partir de là, il reconnaît l'autorité de la règle : c'est le point de départ d'un rapport à la loi fondateur de démocratie. L'enfant pourra à son tour exercer cette autorité, qui lui a permis de s'épanouir, et se l'approprier. La pédagogie coopérative, en définissant des rôles et des responsabilités à exercer dans les apprentissages avec des pairs, permet d'intégrer la notion d'autorité nécessaire à tout fonctionnement social. Pas d'avenir démocratique pour un groupe social, un peuple, si ses jeunes ne sont pas préparés à l'exercice partagé de l'autorité.

► Pourquoi ?

Nous considérons l'éducation comme un épanouissement et une élévation et non comme une accumulation de connaissances, un dressage ou un conditionnement. Dans cet esprit nous recherchons, dans le cadre scolaire et social, les techniques de travail et les outils, les modes d'organisation et de vie, qui les permettront. Un des fondements de la pédagogie Freinet est qu'un certain nombre de connaissances scolaires peuvent être acquises suivant le même processus « naturel » que celui qui permet à l'enfant d'apprendre à se tenir debout, à marcher, à parler. Ce processus « naturel » s'appuie sur le « torrent de vie », cet élan vital qui rend l'enfant curieux, chercheur et expérimentateur. Ses réussites l'enthousiasment et cette jubilation le pousse encore plus loin. Un enseignant « moderne » ne prétend pas définir d'avance ce que sera l'enfant qu'il éduque. Il ne le prépare pas à servir et à prolonger le monde d'aujourd'hui mais à devenir un adulte conscient et responsable qui bâtira un monde d'où seront proscrits la guerre, le racisme et toutes formes de discrimination et d'exploitation de l'Homme.

Les connaissances et compétences à faire acquérir ne sont pas juxtaposées les unes aux autres. Elles s'intègrent dans une culture qui leur donne sens et cohérence et développe les dispositions à agir de façon morale et civique.

► Comment ?

L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes (discussion, argumentation, projets communs, coopération...). Il prend également appui sur les différentes instances qui permettent l'expression des élèves dans les écoles et les collèges.

C'est dans l'inaction que les enfants apprennent peu. Qui ne connaît pas une classe où l'enseignant passe son temps à empêcher les enfants de parler (CHUT ! toutes les 20 secondes...), de s'entraider (élève assis à sa table individuelle, séparé de ses camarades par l'espace entre les rangées), de s'organiser (demande obligatoire de la « permission » de faire), d'avancer à son rythme (attente sans activité de la prochaine leçon « collective », provoquant l'ennui et le désintérêt, voire le décrochage) ?

Nous réalisons exactement le contraire :

- Individualisation du travail de renforcement des acquisitions (savoir faire / savoirs) par l'utilisation de fichiers autocorrectifs, de répertoire de mots personnels, d'un « cahier de vie » contenant ses textes libres...
- Socialisation du travail, le groupe étant à la fois incitateur, aidant, exigeant, évaluateur, à l'aide des plans de travail, des contrats, des bilans individuels et collectifs...
- Institutions de la classe et de l'école, repères de la vie scolaire et collective, avec les métiers, les lois de la classe...
- Épuration des conflits et mise en place d'un climat serein (les tensions et les souffrances entravent les apprentissages – interrogez un membre du RASED, un membre d'un CMP), au moyen du conseil de coopérative, du panneau « je propose, je critique, je félicite »...
- Situations de transmission qui s'appuient sur les apports des enfants, avec le « quoi de neuf ? », les conférences, le musée scolaire...
- Situations introduites pour déclencher et entretenir la curiosité naturelle des enfants, comme la correspondance, les ateliers, les sorties, les classes de découverte, les sources documentaires...

L'enseignement moral et civique a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Il met en œuvre quatre principes

a)- penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix (principe d'autonomie)

b)- comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (principe de discipline)

c)- reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés) ;

d)- construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens).

Les situations d'entraide constituent de réelles opportunités d'apprentissages : chacun se trouve dans sa zone de développement proximal grâce à ces aides, et chacun peut occuper les différentes fonctions de la coopération (demande, soutien, expertise) grâce au tutorat, aux métiers, aux brevets, aux ceintures ...



Les connaissances et les compétences visées par l'enseignement moral et civique se construisent progressivement en lien avec la maturité de l'élève et son développement psychologique et social. Cela nécessite la reprise des objets enseignés et la consolidation des acquis en suivant des démarches diversifiées et adaptées à l'âge des élèves, afin que l'équipe puisse construire sur chacun des cycles une progression définie autour de quelques repères annuels.

L'École ne prépare pas à la vie, elle est déjà un lieu et un moment de vie. Les enfants doivent y être en situation d'apprentissage, non seulement dans des actions simulées ou ludiques,

mais aussi engagés dans des actions réelles : journal scolaire, correspondance interscolaire, interviews de parents et de professionnels, courriers aux adultes, visites...

La classe coopérative peut ainsi devenir un élément de la vie associative d'un quartier, d'un village.

Pratiques : développer les dispositions morales et civiques, c'est développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir. L'enseignement moral et civique est par excellence un enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement. Il n'est ni une simple exhortation édifiante, ni une transmission magistrale de connaissances et de valeurs. Il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...).

► Un pilier de la classe coopérative : le conseil de coopérative

► **Œil du groupe** : au conseil viennent à jour, dévoilés, le comportement de chacun, l'état d'avancement des travaux, les informations jusque là ignorées.

► **Cerveau du groupe** : on y analyse les situations et on y prend les décisions collectives. On y détecte les défauts d'organisation, dont la réponse ne sera pas un discours magistral mais une organisation nouvelle. On y enregistre les décisions, gardées en mémoire dans le « cahier de conseils ».

► **Rein du groupe** : on tente d'éliminer les conflits perturbateurs, sans jamais se trouver dans un « tribunal », l'essentiel étant peut-être moins ce qui est dit que le fait que ce soit dit et entendu. Le « J'en parlerai au conseil » remplace le coup de pied. Le progrès ne sera décisif que lorsque les incidents et les conflits sans signification ne seront plus soumis au conseil. Par contre, y verbaliser permet de surseoir au passage à l'acte

► **Cœur du groupe** : c'est un moment de vie, de langage, créateur de nouveaux dynamismes. Quand le groupe a pris conscience que le gêneur (agité, traînard, opposant) doit être guéri puisqu'il ne peut être éliminé, que les punitions ne résolvent rien, des prises en charge spontanées ou suggérées par le maître, parfois extrêmement efficaces sont mises en place. Le fait de parler (pas n'importe comment), de prendre des décisions, de situer l'importance des choses, permet de repartir « gonflé », plein d'un nouveau dynamisme.

► Quelques « conseils » pour débiter

- Ne pas crier sur les toits qu'on va pratiquer la pédagogie Freinet.
- Lire, se documenter (voir la sitographie ci-après).
- Prendre contact avec le groupe départemental Freinet pour rencontrer des collègues.
- Composer en fonction de sa situation locale, progresser à son propre rythme.
- Ne pas rester seul, confronter son expérience à celle des autres.
- Se comporter dans la vie comme on aide les élèves à se comporter : prendre des responsabilités, connaître ses droits, échanger ses savoirs...
- L'enseignant ne doit pas être celui qui régent ou qui n'intervient pas, car autoritarisme et laisser faire rendent impossible un véritable apprentissage de la liberté au sein d'un groupe coopératif.
- L'enseignant doit être celui qui aide la classe à s'organiser en cellule vivante faisant coopérativement l'apprentissage de la responsabilité. Il installe en classe un milieu aidant, avec des ateliers

riches en matériel divers incitant à la recherche. Il est attentif aux apports de tous les enfants et accueille toutes les propositions, même lorsqu'elles reflètent un conditionnement extérieur. Il favorise les confrontations, aide à l'analyse des situations, rappelle les acquis, les décisions antérieures. Il est le garant des lois de la classe et favorise l'auto-évaluation du travail de ses élèves.

Le caractère spécifique de l'enseignement moral et civique suppose la valorisation du travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires ; cet enseignement fait l'objet d'une évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non sur le comportement de l'élève.

Petit à petit, il faudra s'effacer pour que le groupe vive par lui-même, se crée ses propres règles (non issues de la seule volonté de l'enseignant) en veillant toutefois à ce qu'un leader ne prenne pas la succession pour s'imposer à son tour ! Il serait vain de croire qu'une société d'enfants acquiert cette façon de procéder, ces techniques de vie en quelques jours ! Toute cette éducation de la vie en société demande du temps* et beaucoup de patience, de redites, d'attentes, de mises au point.

Le jeu en vaut la chandelle, croyez-moi !

Adrien Pittion-Rossillon (d'après des documents non sourcés)

*Le Sgen Bourgogne a édité cinq numéros de « Temps pis, temps mieux » <http://www.sgencdfd-bourgogne.fr/index.php/temps-pis-temps-mieux>

► Sitographie

- Les groupes départementaux
<http://www.icem-pedagogie-freinet.org/presentation-des-groupes-departementaux>
- Régulièrement, le Café pédagogique (<http://www.cafepedagogique.net/Pages/Accueil.aspx>) donne des liens vers « la classe plaisir », des articles qui relatent des moments de vie de classe le plus souvent coopérative
- Les sites nationaux ou départementaux de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École)
- L'ICEM (Institut Coopératif de l'École Moderne - Pédagogie Freinet) propose sur son site des vidéos dont des extraits de conseils d'élèves : <http://www.icem-pedagogie-freinet.org>

► Bibliographie

- **Former l'esprit critique** : *Pour une pensée libre*. Gérard De Vecchi (ESF/Café pédagogique).
- Catherine CHABRUN, *Entrer en pédagogie Freinet*, édition Libertalia, avril 2015.
- Sylvain CONNAC, *Apprendre avec des pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école*, ESF, collection Pédagogies, 2009.
- Danielle JASMIN *Le conseil de coopération, un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits*. Chenelière / McGraw-Hill, 1994.
- Jean LE GAL, *Le conseil d'enfants de l'école* (première partie), in *Le Nouvel Éducateur*, n°102, 1998.

La technique des messages clairs : la médiation par les pairs

Beaucoup de changements sont nécessaires pour sortir d'un système menant à l'échec et à la violence une partie de la jeunesse : défi impossible ? Il serait tentant de ne pas bouger et de refuser toute avancée ; pourtant tout n'est pas nouveau et la mise en œuvre d'une « coéducation » (basée sur le respect de chacun et de la neutralité de l'École) impliquant tous les adultes des établissements scolaires et les parents ne peut que responsabiliser le futur citoyen.

Depuis de nombreuses années, des partenaires de l'École interviennent pour aider à la scolarité, réfléchir et contribuer à la formation du futur citoyen : centres sociaux, Maisons de quartier et associations d'éducation populaire partenaires de l'École. L'une d'elles, l'Aroéven (Association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'Éducation Nationale) Bourgogne intervient dans des établissements de l'académie pour former des équipes d'adultes et d'élèves à la « médiation par les pairs ».

► De quoi s'agit-il ?

Le 18 février 2014, l'Aroéven Bourgogne et le collège Le Chapitre (Chenôve 21) ont présenté à des chefs d'établissement et des personnels de l'Éducation Nationale venus de toute l'académie le principe de la médiation par les pairs qui place la parole au centre de la gestion de conflit.

Le dispositif s'est développé timidement en France à partir des années 90 : il consiste à placer la parole au centre de la gestion de conflit, parole facilitée par l'intervention des « pairs » : les élèves médiateurs (volontaires et qui ont reçu la formation) reçoivent dans un espace dédié leurs camarades en conflit. Tour à tour, ceux-ci vont exprimer les faits et les sentiments qu'ils ont ressentis sur le moment. Le rôle des médiateurs est de veiller à ce que chacun soit écouté tout en respectant la parole de l'autre. Le dialogue permet ainsi de trouver une solution sans perdant ni gagnant. Les élèves « médiateurs » sont des élèves de l'établissement comme les autres en dehors de ces temps particuliers.

Il ne s'agit bien sûr que de régler des conflits mineurs dans un souci de prévention avant qu'ils n'enflent et ne dégènèrent. Cette action est rendue possible grâce à l'implication d'adultes de l'établissement qui accompagnent et aident les élèves médiateurs. Ils encouragent, incitent les élèves en conflit à recourir à la médiation.

En 2013, au collège Le Chapitre, sept adultes et dix-huit élèves volontaires se sont formés et se sont approprié ce dispositif. Pour Emmanuel Masson le Principal : « La médiation par les pairs permet de responsabiliser les élèves dans la régulation des conflits et de les associer à l'amélioration du climat scolaire. » (Cf. le Bien Public du 23/02/2014)

Pour Rémy Sueur, le président de la Foéven (fédération des Aroéven) : « La médiation est une démarche qui aide à la mise en place du respect des règles et règlements de l'établissement, au dialogue de tous les acteurs de l'établissement et à la promotion d'une culture de la non-violence. »

L'Aroéven est également intervenue pour des formations sur ce thème au collège de Seurre (21), au collège des Champs-Plaisants de Sens (89) et dans d'autres établissements du second degré. Pour le premier degré, de nouveaux outils ont été créés et des interventions ont eu lieu à Migennes (89) fin 2015 début 2016 dans deux groupes scolaires.

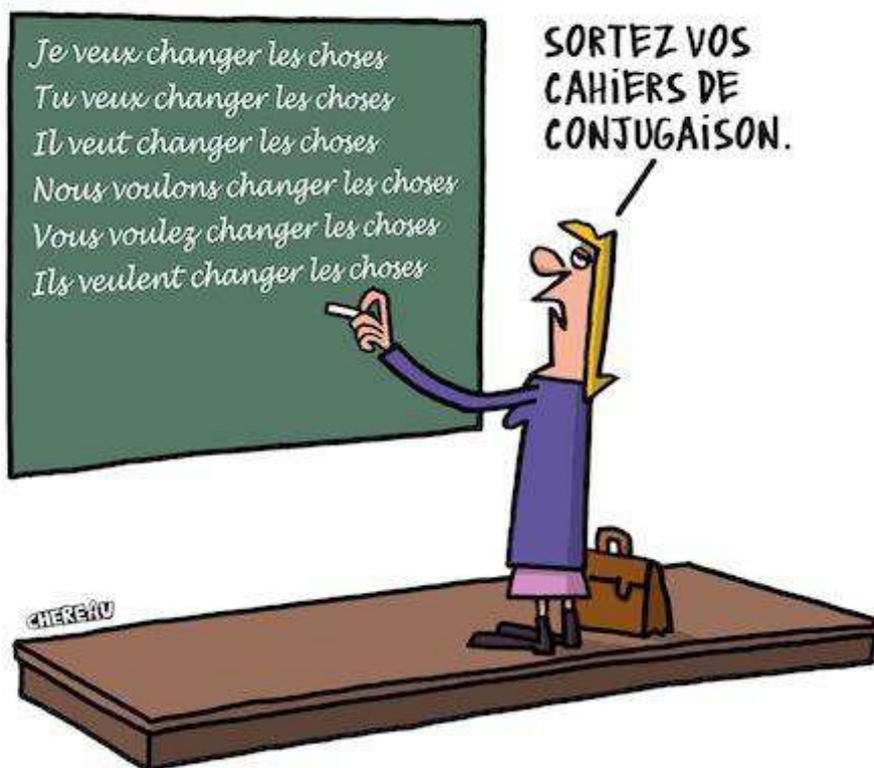
► Ressources

Retrouvez la plaquette Médiation par les pairs sur le site www.aroeven-bourgogne.fr, rubrique formation et vie scolaire. Ou adressez-vous à Sarah Marchal, responsable Education Formation Aroéven de Dijon, 119 rue de Marsannay 21300 Chenôve Tel. 03 80 67 33 45.

Tous différents, tous égaux. conseil de l' Europe <https://miniurl.be/r-190t>

Cette démarche se retrouve en partie dans une ressource proposée pour l'EMC sur Eduscol : [Ress_emc_conflits_messages_clairs_509032.pdf](#)

QU'EST-CE QUI NOUS ATTEND ?



L'EMC en 2016 : commande ancienne, pratiques renouvelées, l'exemple des petits ateliers

► Une commande faussement urgente

Les textes d'EMC sont rentrés en vigueur à la rentrée 2015 dans un contexte très particulier : celui des suites de l'épisode Charlie, qui ont été l'occasion de repenser les rapports de la société française à son École, parfois au corps défendant de celle-ci. Elle semble avoir été mise un peu hâtivement en position d'accusée, comme si elle avait raté quelque chose, et qu'elle devait se sentir vaguement coupable d'un dysfonctionnement dans le projet d'éducation à la citoyenneté qui lui était confié, sous cette appellation ou d'autres, depuis ses origines républicaines . Pour compenser ce déficit d'efficacité, on lui enjoignait de toutes parts à faire mieux et à repenser la transmission des valeurs.

Avec le recul, plusieurs constatations s'imposent tout de même. Il est inexact de dire que l'École ait renoncé à transmettre des valeurs. On peut certainement interroger la pertinence des outils utilisés, mais pas la conviction d'une grande majorité des enseignants. Cela dit, nous savons, par la contribution des sciences cognitives, que recevoir un enseignement sur les valeurs n'en garantit ni l'appropriation réelle, ni la mise en œuvre par les bénéficiaires. Il n'est donc pas anormal de s'interroger sur les procédures didactiques existantes et d'inventer de nouveaux dispositifs.

La vraie difficulté ne consiste pas toutefois dans un déficit d'implication de l'École. Au contraire, celle-ci reste un lieu de résistance contre la dilution des valeurs « républicaines » dans l'océan de la consommation compulsive et de modèles de développement économiques bien indifférents au projet éthique et politique de l'École. Ils peuvent même se montrer ironiques ou cyniques à son égard via la communication publicitaire. Entre ces modèles de développement et l'assujettissement aux intégrismes, Philippe Meirieu nous rappelle que l'Occident peine à trouver un espace pour offrir un idéal. Il faut rappeler que l'École ne peut transmettre que ce que la société lui donne mandat de transmettre. Ce n'est pas sa fonction première que d'être une instance de résistance : elle doit d'abord instituer la société de l'avenir.

La tâche de l'École n'est donc pas de laver une supposée culpabilité, ni d'organiser un recommencement mythique où il s'agirait de faire table rase de son expertise. Depuis ses origines, l'École réfléchit aux meilleures manières de faire pour que la société progresse, dans toujours plus d'émancipation, en renforçant à chaque génération les procédures qui lui permettent de se recevoir des précédentes.

Il n'y a pas de déficit d'implication ni de compétence de la part de l'École. Elle doit retrouver dans sa mémoire ce qu'elle sait faire et qui fonctionne. Mais elle doit intégrer ses savoirs pédagogiques dans un monde qui n'est plus celui de Jules Ferry. L'Enseignement Moral et Civique (EMC) ne peut pas

atteindre ses objectifs par une répétition incantatoire du passé. Nous présenterons ici des outils et des démarches qu'il faut revisiter, parce que les familles ne sont plus ce qu'elles étaient, que l'ombre des écrans plane sur les apprentissages, que les différences peuvent se transformer en exclusions ou en harcèlements, etc.

► Des compétences reformulées

Il faut idire ici quelques mots du nouveau cadre réglementaire dans lequel nous avons commencé à déployer nos petits ateliers de philosophie. Il s'agissait de travailler sur les quatre entrées proposées par les textes pour développer les connaissances et compétences des élèves.

a) Mobilisation de la sensibilité et des émotions

« Il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme, ne s'indigne » dit le programme d'EMC. Il ne s'agira pas de survaloriser la compassion au détriment de la raison, mais de se demander comment on pourrait traiter pédagogiquement les émotions suscitées par une photo type celle du petit Eylan, « vue à la télé ! » Il ne s'agit pas de reprendre cette photo à l'état brut et d'en rajouter dans la surenchère émotionnelle, mais de travailler sur des photos documentaires. Dans le cadre d'un petit atelier sur « Avoir un toit », on pourra mettre en perspective la situation de personnes déplacées avec des photos de camions ou de bateaux surchargés, ou présentant des foules de migrants errant avec leurs maigres baluchons. Un travail plus détaché sur la question « Qu'est ce que la mort ? » peut se faire dans le cadre d'un atelier. Quand les nouveaux textes évoquent la nécessité de prendre soin de soi et des autres (cycle 2), la possibilité de partager et de réguler des émotions (cycle 3), l'appel à comprendre la diversité des sentiments d'appartenance, on se rend compte qu'il s'agit d'explorer tout un espace pédagogique dont l'École a jadis pu se méfier. Il s'agira de ne pas tomber dans les excès des modes concernant le développement de soi, le lâcher prise etc...mais de promouvoir des activités - comme certains jeux collaboratifs - où un travail sur la parole permet de mettre des mots sur les émotions. Ce qu'on sait nommer est moins menaçant.

b) Pouvoir accéder au monde normatif du droit et de la règle

L'École a pu progresser depuis les travaux de Bernard Defrance, où il décrivait un espace scolaire assez souvent lieu de non-droit. Il va de soi que réhabiliter les principes du droit à l'École est un moment inaugural, avant même de les faire acquérir par les élèves. La place de la liberté d'expression, d'opinion, les inégalités non surmontées par la laïcité scolaire, etc...suggèrent un certain nombre de moments pédagogiques à mettre en œuvre, dont certains sont parfaitement classiques : élaboration du règlement de classe, élections de délégués, etc...Là encore, on pourra présenter de petits ateliers posant des questions liées au vivre ensemble : « Pourquoi faut-il respecter les règles ? », « Pourquoi faut il aller à l'école ? ». De nombreuses opportunités institutionnelles se présentent par ailleurs aux classes : conseils municipaux ou parlement des enfants. C'est l'occasion de travailler avec eux sur l'élaboration d'un programme ou d'une proposition de loi.

c) La capacité de penser par soi-même

La transmission des valeurs ne saurait passer par un conditionnement des élèves, qui les enrôlerait dans une sorte de pensée dominante. Penser par soi-même, c'est d'abord s'approprier des outils de construction de sa pensée. Les petits ateliers « Pour réfléchir » insisteront dans la forme sur les différentes étapes : définir/concevoir, argumenter, déduire, généraliser, confronter son point de vue, construire des convictions partagées. Certains thèmes sont particulièrement appropriés à la construction de cette pensée autonome : une punition est-elle toujours juste ? Savoir et croyance. Des thèmes comme la différence garçons-filles mettront nécessairement à jour les conformismes natifs de nos élèves mais appelleront du même coup un droit de suite de la part du maître qui pourra prendre la forme d'un autre atelier « Peut-on avoir raison tout seul ? » etc. En se confrontant à la pensée des autres, l'élève structure progressivement sa capacité de juger « Qu'est ce que le beau ? », « Suis-je un artiste ? »

d) L'engagement dans sa double dimension individuelle et collective

Là encore, des supports traditionnels des activités scolaires peuvent servir de déclencheurs. En Littérature on peut faire au niveau du CM2 une présentation du texte de Jean Giono « L'homme qui plantait des arbres », complété par le dessin animé éponyme de Frédéric Bach, qui permet de plus une analyse au niveau des arts plastiques. Le meneur n'aura pas de difficultés pour faire apparaître la notion de responsabilité individuelle, par rapport à la nature et aux générations futures : c'est dire qu'on a là aussi une déclinaison de la notion de fraternité.

► Deux petits ateliers : « Pourquoi des fêtes ? » et « Suis-je responsable du monde ? »

Les petits ateliers sont des dispositifs variables selon le style des animateurs, leur conception du débat, de la philosophie, et de la place qu'ils donnent aux enfants - je ne dis pas ici aux élèves - dans la conduite de leur classe. Disons simplement ici qu'il s'agit de donner la parole aux enfants, pour qu'ils s'expriment, argumentent, exemplifient puis définissent ou conceptualisent, enfin qu'ils arrivent à esquisser des problématisations des grandes questions de leur vie d'enfant ou de leurs sociétés.

Pourquoi des fêtes ?

Matériel : divers calendriers. Photos ou gravures d'événements festifs (documents historiques par ex.)

Objectif : Donner du sens à l'existence de jours spéciaux (chômés, commémorations, festifs...).

Principe général : l'enseignant profite du calendrier scolaire pour interroger les élèves sur les raisons pour lesquelles il n'y a pas d'école demain. Les orientations attendues peuvent s'orienter vers les commémorations (11 novembre, 8 mai) qui peuvent prendre sens dans le programme d'histoire, les identifications de jours énigmatiques (Lundi de Pâques / Ascension) observables sur des calendriers qui peuvent servir de supports pour renvoyer d'une façon ou d'une autre à l'enseignement du fait religieux, ce qui est une autre façon de renvoyer au « mémoriel ». Le débat permet d'analyser certains aspects de ces fêtes (rassemblements, rituels de joie ou de tristesse...) et d'élargir aux fêtes familiales ou amicales (cousinades, anniversaires), ou patrimoniales (moissons, Saint Vincent...). L'objectif est de déboucher sur une trace écrite reprenant les apports des élèves : jour exceptionnel, lien avec la mémoire et la fraternité, constitué de moments rares et préparés. On peut toucher à la notion de temps cyclique et de structuration de la durée.

Conseils : l'accès à cette notion peut s'appuyer sur de multiples opportunités de la vie de classe telles que l'autorisation d'absence pour événements familiaux ou fêtes religieuses non chômées officiellement (cf. BO). Le débat peut toucher à des convictions personnelles, et à des émotions fortes. Il doit donc être conduit avec délicatesse et respect.

Variante : la classe construit une typologie (« Quand est ce que vous faites la fête ? ») et plusieurs groupes caractérisent une des catégories : fêtes mémorielles, événements de l'existence, fêtes sociales, fête de pur divertissement. On essaie de construire pour terminer le concept commun à ces sous-ensembles : qu'est ce qu'il y a de ressemblant dans tous ces exemples de fêtes ? Possibilité d'un affichage dans la classe qui sera complété au fur et à mesure.

Évolution : les acquis pourront être remobilisés régulièrement et enrichis de nouveaux types de fêtes comme Carnaval et mardi gras, où l'on fera apparaître de nouveaux éléments : le déguisement, l'excès...(sans organiser une fête des fous dans l'École !).

Suis-je responsable du monde ?

Objectif : construire la notion de responsabilité individuelle face à l'environnement.

Principe général : les enfants se seront appropriés auparavant le texte de Giono « L'homme qui plantait des arbres », soit par le livre soit par la vidéo de F.Bach, supports qui peuvent donner lieu à des activités autour de la langue ou du décodage de l'image. Le maître introduira l'atelier par la question : « Que pensez-vous du personnage d'Elzéar Bouffier ? ». En grand groupe, les élèves formuleront leurs remarques en reprenant les éléments mis à jour par les activités de lecture ou d'ana-

lyse d'image. Les notions de ténacité, de volonté, de solitude, de silence, de préservation de l'environnement pourront apparaître. Le maître pourra suggérer un classement de ces propositions permettant de distinguer les caractéristiques psychologiques par rapport à la dimension éthique de responsabilité. Il pourra conclure la discussion autour de la question inspirée du texte : « Qu'est-ce qui vous paraît admirable chez cet homme ? ». L'atelier se termine par un travail individuel où chaque élève répond à la question : « À quels moments te sens-tu responsable de la planète ? ».

Conseils : le maître conduira la discussion en utilisant les techniques du débat qu'il a déjà installées dans la classe. Rappelons que les propositions des élèves sont recevables à la condition d'être argumentées et de répondre à la question posée. Le moment terminal permet de collecter un certain nombre d'exemples, à partir desquels on pourrait tenter une définition générale de la responsabilité, voire une première conceptualisation.

Variante : la première étape peut se faire par petits groupes, avec la consigne de se mettre d'accord sur l'idée essentielle qui définit la personnalité du héros. Chaque groupe argumente ensuite son choix face à la classe.

Évolution : le résultat peut être à l'origine d'un projet où les élèves seront responsables d'une plantation, de la gestion d'une parcelle, d'un aménagement etc...

Une opportunité inattendue : un séminaire sur la culture de la paix à l'ESPE

Une opportunité a permis que, depuis deux ans, un groupe multicatégoriel de formateurs (universitaires, associatifs) conduise un séminaire de recherche à destination des stagiaires de l'ESPE sur la culture de la paix et de la non-violence. Lors de la décennie organisée par l'UNESCO à ce sujet, il avait été convenu que les États s'engagent à inscrire dans leurs politiques éducatives et dans leurs plans de formation cette thématique, préalable essentielle à toute vie humaine sur la Terre. Cela a été fait dans la loi d'orientation de 2013, article 70 : le saviez vous ?

Le travail engagé à l'ESPE de Dijon a déjà permis de toucher plus d'une centaine de stagiaires, même si le mot « paix » ne figure pas dans les textes officiels de l'EMC (une seule petite occurrence).

Conclusion : pour toute information sur la mise en place de ces dispositifs - aussi bien dans les écoles dijonnaises pour les petits ateliers, qu'à l'ESPE pour le séminaire évoqué - vous pouvez contacter l'auteur de cette article, lui-même ancien formateur à l'ESPE.

Pierre DURAND

En Bourgogne, plus de 100 citoyens sont prêts à sortir de leur réserve !

Tout le monde en a entendu parler. Mise en place dans le cours de l'année 2015, elle se remplit peu à peu de volontaires prêts à intervenir dans les classes sur demande des enseignants. Souvent retraités, mais pas toujours, militants dans le domaine de la citoyenneté, ils sont à la disposition des classes qui ont un projet dans ce domaine. Cette démarche a été initiée après les attentats de Charlie Hebdo en janvier 2015, puis de Paris de novembre 2015.

Sur l'académie, le référent de cette opération est l'IPR de vie scolaire, Lionel Jeanneret. Le service a une adresse courriel reserve.citoyenne@ac-dijon.fr et un site <http://www.ac-dijon.fr/cid97316/la-reserve-citoyenne.html>. Cent-quarante-cinq volontaires sont inscrits, soixante-deux en Côte d'Or, dis-huit dans la Nièvre, quarante-six en Saône et Loire et dix-neuf dans l'Yonne.

Ils ont été rassemblés par le recteur en décembre 2015, pour "lancer" officiellement cette opération. Le dispositif n'a pas à ce jour été très utilisé. Nous souhaitons ici vous permettre de vous familiariser avec lui pour l'exploiter avec pertinence dans vos classes.

► Du côté des réservistes

Les équipes éducatives des écoles et établissements scolaires, publics et privés de Bourgogne pourront faire appel aux réservistes pour illustrer leur enseignement en matière d'éducation à la citoyenneté, d'égalité entre filles et garçons, de lutte contre toutes les formes de discriminations, de rapprochement entre l'École et le monde professionnel, d'éducation aux médias et à l'information.

Ils ont été réunis au rectorat le 19 janvier 2016 par le recteur, pour "lancer" officiellement cette opération sur notre académie.

Ils s'inscrivent simplement sur le site, où on leur demande un CV.

Aucune formation n'est proposée, il est fait confiance à leur capacité d'interventions et à la coopération avec les enseignants.

► Du côté des enseignants

Lorsqu'un enseignant ou un personnel éducatif (CPE ou autres) souhaite bénéficier d'un appui particulier (témoignage, éclairage technique dans une discipline etc...) dans le cadre d'un projet pédagogique :

- Il se rend sur son portail Arena pour effectuer une recherche parmi les différents profils de réserviste.
- Il sélectionne le profil qui correspond le mieux à son projet et le contacte.
- Il s'assure de l'accord de son directeur d'école ou de son chef d'établissement.
- Dans la mesure du possible, l'enseignant/le personnel éducatif prévoit un ou plusieurs temps d'échanges pour convenir des grandes lignes de l'intervention, en particulier si le réserviste n'est jamais intervenu en milieu scolaire. Il lui présente en particulier son projet pédagogique à la lumière

des programmes d'enseignement et du projet d'école ou d'établissement.

► **Comment accéder à la liste des réservistes**

Sur internet, se connecter sur son Intranet, sur arena (<https://be1d.ac-dijon.fr/arena/>)

Aller (colonne de gauche) sur "intranet, référentiels et outils" puis sur annuaire "réserve citoyenne" : une liste de réservistes apparaît, ce sont celles et ceux qui sont prêts à intervenir sur son département.

► **Quelques témoignages**

a. Nombreux sont ceux qui n'ont pas encore été contactés ...

Sophie

Très sensibilisée au sujet depuis les derniers évènements, elle ressent des craintes en tant que parent (jeune de 15 ans). Éducatrice spécialisée de métier, elle préfère intervenir auprès de jeunes de plus de 12 ans. Elle a déjà des outils, a travaillé des supports power point.

Elle attend les demandes ...

Floriane

Depuis un an, elle s'est décidée à proposer d'intervenir en collège. Son investissement vient de son fils, qui a eu des problèmes de harcèlement jusqu'à l'âge de 17 ans.

Mélanie

Bibliothécaire, elle est prête à intervenir dans toute tranche d'âge ; elle souhaite vivement travailler avec d'autres, être extérieure et apporter autre chose ; elle a mis de côté des textes, des idées ...

Elle a travaillé dans sa jeunesse sur ces thèmes, ce qui lui a beaucoup apporté. Elle s'est décidée à poser sa candidature suite aux attentats, très touchée par ces évènements.

b. Deux témoignages de réservistes qui sont déjà intervenus

Giuseppe

Il a une expérience d'immigré, il partage depuis plusieurs années comment il ressent cette immigration. Il intervient en cycle 3, collège, lycée ou BTS, et souvent aussi dans les bibliothèques, théâtres, manifestations culturelles, salons du livre ...

Il s'appuie sur les livres qu'il a écrits "On a fait de nous des immigrés" et, pour les enfants, "Peppino et le secret des oliviers", chez L'Harmattan. Une pièce de théâtre a été adaptée par un comédien sur son premier livre, théâtralement les mots passent parfois mieux.

Dans tous les établissements, "on entend les mouches voler", l'émotion ressort ... Il parle de cette question avec son propre ressenti, "on n'aurait pas dû nous faire partir, avec une insolente indifférence".

Il y a toujours dans les groupes des enfants issus de l'immigration, il n'y fait pas référence, mais il

ressent que ses paroles les touchent plus particulièrement ("des gamins ont les larmes aux yeux quand on s'est mis à parler des grands parents"). Il souhaite que la jeunesse immigrée d'aujourd'hui voie la situation d'immigré différemment ; c'est l'Italie qui lui a donné le statut d'immigré, la France l'a accueilli et fait grandir... ; les jeunes maghrébins aujourd'hui souffrent d'une immigration qui n'est pas la leur, pourquoi en souffrent-ils encore ?

Joëlle

Assistante sociale de l'Éducation Nationale en retraite, avec des responsabilités électives jusqu'en 2015 ; les questions éducatives sont au centre de ses préoccupations, en particulier dans le cadre de la Ligue des Droits de l'Homme. Elle est déjà souvent intervenue avec des associations en collège sur les questions de santé, citoyenneté, violences, drogue ...

Elle a participé cette année à la semaine de lutte contre le racisme, en utilisant les outils du musée de l'histoire de l'immigration ; pas dans un discours, mais dans un débat, avec des 3ème, 4ème et 5ème ; travail en petits groupes pour réfléchir à des questions assez concrètes ; la question les concernait et les enseignants ont été très satisfaits.

Une autre intervention : avec la Ligue des Droits de l'Homme, projet autour de la citoyenneté avec cinq classes (BTS, lycéens de diverses sections) ; "On ne naît pas citoyen on le devient", sur une plus longue durée ; combat sur les droits, ce que sont les droits, les défendre, ... s'informer, comprendre, débattre, échanger, rencontrer des gens engagés dans la vie citoyenne, des élus de toutes sortes...

Elle préfère partir d'un contexte local, avec les questions des jeunes ... Elle considère cette expérience intéressante à titre personnel, par la réflexion sur la communication avec les jeunes. Abonnée à Canopé, elle y retrouve des ressources et des personnes très compétentes et très intéressantes.

LA RÉSERVE CIT·YENNE

ÉDUCATION NATIONALE



**Découvrez la réserve citoyenne
de l'Éducation nationale**

INNOV'ACTION

Enseignement Moral et Civique : quelles pratiques?

Pour compléter cette lecture :
**JOURNÉE POLITIQUE ÉDUCATIVE
DU SGEN-CFDT BOURGOGNE**
Le 22 Novembre 2016

Parcours citoyen : quelles pratiques?

- ▶ Conférence de Pierre Kahn
- ▶ Ateliers pour présenter des pratiques de classes



Nos partenaires pour cette journée :



Nous contacter :

www.bourgogne.sgen-cfdt.fr

bourgogne@sgen.cfdt.fr

03.80.30.23.54

6bis rue Pierre Curie 21000 DIJON

www.facebook.com/sgencfdtbourgogne/